

# **PALATINE FRANCE MID CAP**

*Fonds Commun de Placement*

*Relevant de la directive 2014/91/UE*

**Rapport Annuel 2019**



# **PALATINE FRANCE MID CAP**

**FCP à vocation générale**

**RELEVANT DE LA DIRECTIVE EUROPEENNE 2014/91/UE**

**ACTIONS FRANCAISES**

**RAPPORT ANNUEL DE GESTION**

**31/12/2019**

## **- I - CARACTERISTIQUES**

► **OPCVM d'OPC** : inférieur à 10% de l'actif net

► **Objectif de gestion et stratégie d'investissement** :

L'objectif de gestion du fonds consiste à rechercher la performance à long terme à travers l'exposition sur les marchés actions françaises petites et moyennes capitalisations.

Du fait de son éligibilité au PEA, le fonds sera investi en permanence à plus de 75% de son actif en actions françaises éligibles au PEA de petites et moyennes capitalisations inférieures à 10 milliards d'euros lors de leur acquisition en portefeuille.

L'OPCVM est à tout moment exposé de 75% à 100% de son actif au risque actions, sans contrainte de détention par secteur d'activité ou autre.

L'OPCVM pourra investir à hauteur respectivement de 10% maximum de son actif en actions non françaises, de 25% maximum de son actif net en titres de créance et instruments du marché monétaire, libellés en euro, sans répartition prédéfinie entre dette privée et dette publique. La gestion procède à l'allocation du niveau de risque de crédit et se réfère de manière non exclusive aux notations des agences de notation. Le fonds peut également investir jusqu'à 10% de l'actif net en parts ou actions d'OPCVM et FIA.

L'indice CAC Mid & Small dividendes nets réinvestis est l'indice de comparaison a posteriori de l'OPCVM. La stratégie d'investissement, qui ne vise pas une réplication de l'indice, repose sur la sélection des titres centrée sur une analyse fondamentale des valeurs mises en portefeuille. Cet OPCVM est géré de façon active et privilégie les sociétés de qualité, à bonne visibilité et à prix raisonnable. Il pourra utiliser des instruments financiers à terme en couverture de l'exposition au risque actions, pour ajuster l'exposition ou en substitution d'une détention directe de titres. Les engagements hors bilan de l'OPCVM sont limités à 100% de l'actif.

Les revenus nets de l'OPCVM sont intégralement investis.

L'investisseur peut demander le rachat de ses parts tous les jours ouvrés avant 11h30 ; ce rachat sera alors exécuté sur la base de la prochaine valeur liquidative.

Durée de placement recommandée : 5 ans.

► **Indicateur de référence** :

L'indice CAC Mid & Small est l'indicateur de comparaison du FCP. Cet indice actions est composé des valeurs qui composent les indices CAC Mid 60 et CAC Small. L'indice CAC Mid & Small inclut les dividendes détachés par les actions qui composent l'indicateur.

Les valeurs éligibles à cet indice sont les valeurs françaises avec plus de 20% de rotation annuelle avec une pondération basée sur la capitalisation flottante (flottant arrondi à la borne supérieure à 5%), sans plafonnement. La composition de l'indice sera revue trimestriellement à la clôture du 3ème vendredi de mars, juin, septembre et décembre. Les informations sur cet indice sont notamment disponibles sur le site internet [www.euronext.com](http://www.euronext.com).

Le FCP n'est ni indiciel ni à référence indicielle et l'indice ne constitue qu'un indicateur de comparaison a posteriori de la performance. Aucune corrélation avec l'indicateur n'est recherchée par la gestion.

## ► Profil de risque :

Votre argent sera principalement investi dans des instruments financiers sélectionnés par la société de gestion. Ces instruments connaîtront les évolutions et aléas des marchés.

Compte tenu de l'orientation du FCP, l'investisseur s'expose à un certain nombre de risques, dont les principaux sont détaillés ci-dessous.

**Risque lié à la gestion discrétionnaire** : la gestion discrétionnaire repose sur l'anticipation de l'évolution des marchés financiers. La performance de l'OPCVM dépendra des sociétés sélectionnées par la société de gestion. Il existe un risque que la société de gestion ne retienne pas les sociétés les plus performantes.

**Risque de perte en capital** : l'investisseur ne bénéficie d'aucune garantie de capital et peut donc ne pas retrouver son capital initialement investi.

**Risque actions** : le FCP peut, à tout moment, être totalement ou au minimum à 75%, exposé aux variations de cours affectant les marchés actions. Une baisse des marchés actions peut entraîner une baisse de la valeur liquidative.

**Risque actions de moyennes et petites capitalisations** : l'OPCVM investit sur des actions qui en raison de leur faible capitalisation boursière peuvent présenter un risque de marché et entraîner une baisse de la valeur liquidative.

**Risque de crédit** : le FCP peut être totalement exposé au risque de crédit sur les émetteurs privés ou publics. L'émetteur d'un emprunt obligataire peut ne pas être en mesure de le rembourser et de verser à la date contractuelle l'intérêt prévu. Ce risque de dégradation de la situation d'un émetteur peut entraîner une baisse de la valeur liquidative.

**Risque de contrepartie** : l'OPCVM pouvant avoir recours à des instruments financiers négociés de gré à gré (titres de créance, prises en pension) il existe un risque de défaillance d'un intervenant de marché l'empêchant d'honorer ses engagements vis-à-vis de l'OPCVM.

## **- II - ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE ET FINANCIER ET POLITIQUE DE GESTION**

Le marché français des valeurs moyennes, à l'instar de la plupart de ses homologues européens, et dans une moindre mesure que les segments grandes capitalisations, a réalisé une année 2019 de forte performance. Mais, pour la seconde fois consécutive, les valeurs moyennes sous-performent les grandes capitalisations. Cependant, sous l'aune purement conjoncturelle, quatorze exercices sur vingt ont été à l'avantage du spectre qui concerne Palatine France Midcap depuis 2000... Simplement, la prime à la liquidité en l'absence de visibilité franche et durable est demeurée le fil conducteur tout au long de l'année et a franchement défavorisé les capitalisations les plus faibles.

L'année boursière 2019 s'est faite jusqu'à l'entrée du printemps ou presque puisque le niveau atteint à cette époque n'a été dépassé que depuis la mi-décembre dans un schéma traditionnel de tirage des marchés en fin d'année. Ledit marché a régressé au pire autour du 15 août mais ne s'est jamais vraiment départi de son couloir d'appréciation 10/18%.

C'est la macroéconomie qui a véritablement distribué les cartes alors que les chocs de nature externe rythmaient l'horizon. Politiques accommodantes des Banques centrales, guerre commerciale sino-américaine et ses mesures fiscales protectionnistes destructrices, mais perspective d'accord en fin d'année, clarté promise sur le Brexit, « Gilets jaunes » voire grèves nous concernant encore plus directement, ont donc largement influencé la microéconomie, elle-même plus sélective après un si long cycle haussier. Dans notre univers également, le modèle pragmatique constitue le socle gagnant : visibilité et qualité de la croissance quel que soit le prix. Ce qui est cher est encore plus cher mais il n'existe pas d'alternative aux actions quand les taux de rendement obligataires restent proches de zéro. Les investisseurs se sont rués vers les sociétés à croissance forte et prévisible dont les valorisations se sont envolées. Ils ont délaissé les valeurs cycliques, décotées et les petites et moyennes capitalisations dans une certaine mesure. C'est un peu moins vrai au dernier trimestre même si la sélectivité demeure extrême.

L'écart de performance au profit de l'univers des capitalisations de grande taille, lequel réalise sa meilleure performance depuis 20 ans, relativement à celui des valeurs moyennes demeure donc un phénomène rare depuis le début du siècle. L'ensemble de cet univers a continué de pâtir de cette désaffection après une décennie ou presque de forte appréciation à l'exception de l'année 2011. L'année 2019 n'est donc plus atypique puisque succédant à un 2018 de contre-performance relative et peut donc également s'expliquer par des considérations techniques (liquidité plus faible et rachats sur fonds) ; mais contrairement à 2018, elle ne laisse pas vraiment apparaître d'opportunités d'achats sur des cours qui ont parfois au minimum encore doublé...

Dans ce contexte, PALATINE FRANCE MID CAP, à la taille de l'actif de 76,5 millions d'euros en moyenne en 2019 s'est fortement apprécié avec une volatilité limitée. Il progresse sur l'année de 21,21% alors que de son côté son indicateur de référence CAC Mid and Small dividendes nets réinvestis augmente de 21,27%, soit une sous-performance de moins de 6 points de base. Les facteurs explicatifs sont les suivants. En premier lieu, l'OPC a été constamment investi ou presque, afin de respecter la politique maison. Il a donc ainsi profité de marchés structurellement haussiers. En deuxième lieu, sa surpondération sectorielle en Santé et Technologie contribue chacune d'entre elles à près de 10% de performance. Virbac pour 4% et Altran pour 3,5% environ ont été les moteurs les plus puissants de cette performance. Enfin, en troisième lieu, peu de valeurs ont réellement été pénalisantes, à l'exception notoire de Ipsen. La bonne tenue du portefeuille dans l'univers concurrentiel est à noter. Celui-ci demeure un véritable OPC petites et moyennes capitalisations françaises n'intervenant pas comme certains hors de l'univers CAC Mid and Small, aux choix forts assumés (pondérations de 1 à 7%), à la sélection de valeurs affutée (32 lignes).

Au 31 décembre 2019, Palatine France Midcap affiche un taux de rotation annuel égal à 63,85% bien inférieur au seuil de une fois l'an.

La performance du fonds **PALATINE France MID CAP** sur l'année 2019 est de **21,21%** contre 21,27% pour son indicateur de référence. Les performances passées du FCP ne préjugent pas de ses performances futures.

### **- III - INFORMATION SUR LES TECHNIQUES DE GESTION DE PORTEFEUILLE**

- ✓ Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace de portefeuille ;
- ✓ Identité des contreparties à ces techniques ;
- ✓ Type et montant des garanties financières reçues par l'OPCVM afin de réduire le risque de contrepartie ;
- ✓ Revenus découlant de ces techniques pour l'exercice comptable et frais opérationnels directs et indirects occasionnés.

Sur l'exercice 2019, le FCP n'a pas eu recours à ces techniques

### **- IV - INFORMATION SUR LA TRANSPARENCE DES OPERATIONS DE FINANCEMENT SUR TITRES ET LA REUTILISATION (SFTR)**

- ✓ Informations générales :           Montant des titres et matières premières prêtés  
  Montant des actifs engagés
- ✓ Données sur la concentration ;
- ✓ Données d'opérations agrégées pour chaque type d'opérations de financement sur titres et de contrats d'échange sur rendement global ;
- ✓ Données sur la réutilisation des garanties (collatéral) ;
- ✓ Conservation des garanties reçues par l'OPC dans le cadre des opérations de financement sur titres et des contrats d'échange sur rendement global ;
- ✓ Conservation des garanties fournies par l'OPC dans le cadre des opérations de financement sur titres et des contrats d'échange sur rendement global ;

- ✓ Données sur les revenus et les coûts de chaque type d'opération de financement sur titres et de contrat d'échange sur rendement global.

Sur l'exercice 2019, l'OPC n'a pas eu recours à ce type d'opérations relevant de la réglementation SFTR.

## **- V - INFORMATIONS D'ORDRE DEONTOLOGIQUE**

### - Exercice des droits de vote.

La société de gestion a défini dans son document « politique de vote » ses principes d'exercice des droits de vote attachés aux titres détenus par les OPCVM qu'elle gère.

Les principes de notre politique de vote visent à promouvoir la valorisation à long terme de nos investissements et à encourager le respect et la mise en application des meilleures pratiques de gouvernance et de déontologie professionnelle.

Ainsi, PALATINE ASSET MANAGEMENT adhère aux grands principes de l'AFG en matière de gouvernement d'entreprise :

- « une action, une voix »,
- une assemblée générale favorisant la démocratie actionnariale,
- un conseil d'administration indépendant et efficace,
- des rémunérations adaptées, transparentes et régulièrement soumises au vote de l'assemblée générale,
- l'opposition aux dispositifs anti-OPA.

La participation au vote s'exerce en suivant les recommandations formulées par le « proxy advisor » ISS :

- ✓ systématiquement pour les sociétés françaises composant l'indice SBF 120, pour les sociétés composant l'actif des OPC labellisés ISR, pour les sociétés françaises dont le seuil de détention consolidé est supérieur à 0,50% de la capitalisation boursière de chaque société et enfin pour les sociétés étrangères détenues ayant une capitalisation boursière supérieure à 10 M€.
- ✓ ponctuellement dans tous les autres cas afin d'exprimer un vote de soutien ou manifester un désaccord, ou en cas de difficultés faisant courir un risque important aux actionnaires.

Les droits de vote ne sont pas exercés dans les cas suivants :

- ✓ Ils concernent toutes les sociétés détenues en dessous des seuils fixés, et les pays à POA (Power Of Attorney) où la procédure de vote exige des surcoûts financiers.
- ✓ La société de gestion ne pratiquant pas, sauf cas exceptionnel, de cession temporaire d'actions, elle n'est pas concernée par les conséquences juridiques des cessions temporaires de titres.

Les documents de Palatine Asset management sur la Politique de vote et le rapport annuel sur l'exercice des droits de vote sont disponibles sur le site internet [www.palatine-am.com](http://www.palatine-am.com) rubrique A propos/Réglementation.

Ils peuvent également être adressés gratuitement sur simple demande écrite à l'adresse suivante :

Palatine Asset Management – 42, rue d'Anjou – 75382 PARIS Cedex 08.

### - Commission de mouvements.

La commission de mouvements, facturée le cas échéant à l'OPCVM à l'occasion d'une opération portant sur un instrument financier est intégralement reversée à la société de gestion.

### - Procédure de sélection et d'évaluation des intermédiaires.

Les intermédiaires financiers sont sélectionnés dans le respect des principes de « best execution » sur la base d'une approche multi - critères faisant l'objet d'une grille d'évaluation spécifique :

- |   |   |
|---|---|
| - Tarification  | - Confidentialité                             |
| - Qualité de l'exécution                              | - Organisation de réunions avec les émetteurs |
| - Qualité des analyses                                | - Qualité du back – office                    |
| - Qualité du conseil                                  | - Traitement des litiges                      |
| - Capacité à intervenir dans des situations spéciales |   |

Certains intermédiaires peuvent être privilégiés de manière plus systématique en fonction de leur spécialisation sur certains marchés ou sur certaines valeurs.

Un Comité semestriel encadre la sélection des intermédiaires, l'évaluation de l'adéquation de la qualité des services offerts, et analyse les statistiques d'activité et le volume de courtage

La politique de sélection et d'évaluation des intermédiaires et le compte-rendu relatif aux frais d'intermédiation de Palatine Asset Management pour l'ensemble des transactions sur actions réalisées au cours de l'exercice 2019 sont disponibles sur le site [www.palatine-am.com](http://www.palatine-am.com) rubrique A propos/Réglementation.

#### Support d'information sur les critères environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance (ESG)

L'information sur les modalités de prise en compte par la société de gestion de critères environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance (ESG) figure sur le site internet de Palatine Asset management [www.palatine-am.com](http://www.palatine-am.com) rubrique ISR.

Le FCP PALATINE FRANCE MID CAP ne prend pas en compte les critères ESG.

Les critères privilégiés avant tout, sont ceux permettant de sélectionner les sociétés offrant sur le plan financier et concurrentiel de bonnes perspectives et une bonne visibilité dans la durée. De par leur réussite, on peut d'ailleurs constater que ce sont souvent ces sociétés qui offrent à leurs salariés le meilleur environnement.

#### Risque global du FCP

La société de gestion utilise pour calculer le risque global du FCP la méthode du calcul de l'engagement telle que définie aux articles 411-74, 411-75 et 411-76 du règlement général de l'AMF, et par l'instruction AMF n° 2011-15.

#### Investissements éligibles au PEA

Au titre de l'exercice 2019, le FCP est demeuré investi au minimum à 75% de son actif en titres éligibles au PEA, titres mentionnés aux a, b et c du 1° du I de l'article L.221-31 du code monétaire et financier.

#### Mention sur les rémunérations :

La rémunération variable est composée en règle générale de 70 % de critères quantitatifs et de 30 % de critères qualitatifs. Ces éléments qualitatifs prennent notamment en compte : le management, les intérêts du client, le travail en équipe (présence et participation aux comités, qualité du travail en binôme et avec le reste de l'équipe), partage de l'information, participation à la réussite collective, transparence, capacité à nouer une relation de confiance avec les clients et prospects.

Egalement, la rémunération variable peut être modifiée selon le risque pris et la rentabilité de la société de gestion. Le pourcentage appliqué pourra être différent selon les fonctions et les résultats de chaque collaborateur. La réduction de la rémunération variable sera significative en cas de pertes semestrielles ou annuelles de la société, ou d'une prise de risques passés et futurs jugée excessive et inacceptable. Elle pourra aller jusqu'à la suppression totale de la rémunération variable.

Les risques visés comprennent principalement les risques pris en matière de gestion, le risque de contrepartie, le risque de non conformité, une insuffisance en matière de contrôle, de connaissance des clients, des pratiques visant à s'éloigner de la réglementation.

Aucune rémunération n'est versée par l'OPC, il n'y a pas d'intéressement aux plus-values (carried interests).

La politique de rémunération a fait l'objet d'un amendement en juillet 2018 sur le volet partie variable du Président du Directoire à effet 2019.

Pour l'exercice 2019, le montant total des rémunérations versées par Palatine Asset Management à son personnel (29 personnes) représente 2 752 K€, et se décompose pour 2 215 K€ au titre des rémunérations fixes et pour 537 K€ au titre des rémunérations variables.

## **- VI – PRINCIPAUX MOUVEMENTS DU PORTEFEUILLE**

ISIN	Designation	Type	Date	Quantité	Montant(€)
FR0004035913	ILIAD	Vente d'actions	12/11/2019	15 000	1 673 142
FR0000034639	ALTRAN TECHNOLOGIES	Vente d'actions	31/10/2019	114 000	1 605 592
FR0000061129	BOIRON	Vente d'actions	21/02/2019	29 000	1 455 009
GB00BZ21RF93	STALLERGENES GREER	Vente d'actions	21/02/2019	50 000	1 334 723
FR0000034639	ALTRAN TECHNOLOGIES	Vente d'actions	05/11/2019	75 000	1 054 605
FR0000034639	ALTRAN TECHNOLOGIES	Vente d'actions	08/11/2019	75 000	1 051 358
FR0013154002	SARTORIUS STEDIM BIOTECH	Vente d'actions	29/01/2019	10 000	1 006 657
FR0010340141	AEROPORTS DE PARIS - ADP	Vente d'actions	10/05/2019	6 000	926 354
FR0000130395	REMY COINTREAU	Vente d'actions	09/07/2019	7 000	870 766
FR0010340141	AEROPORTS DE PARIS - ADP	Achat d'actions	05/09/2019	5 000	826 887

## **- VII - OPERATIONS OU LE GROUPE A UN INTERET PARTICULIER**

Au 31/12/2019 : - OPCVM = 9,26 % de l'actif net

## **- VIII - INFORMATIONS PARTICULIERES**

### - CHANGEMENTS INTERVENUS :

Néant.

### - CHANGEMENTS A INTERVENIR SUR LE PROCHAIN EXERCICE :

Néant.



# **PALATINE FRANCE MID CAP**

Fonds Commun de Placement

Société de Gestion :  
Palatine Asset Management

42, rue d'Anjou  
75008 Paris

---

## **Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2019

## PALATINE FRANCE MID CAP

Fonds Commun de Placement

Société de Gestion :  
Palatine Asset Management

42, rue d'Anjou  
75008 Paris

### Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2019

---

Aux porteurs de parts du FCP PALATINE FRANCE MID CAP,

#### Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'organisme de placement collectif PALATINE FRANCE MID CAP constitué sous forme de fonds commun de placement (FCP) relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du FCP, à la fin de cet exercice.

#### Fondement de l'opinion sur les comptes annuels

##### Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

##### Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1 janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et

notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

## **Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne les instruments financiers en portefeuille et sur la présentation d'ensemble des comptes, au regard du plan comptable des organismes de placement collectif à capital variable.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

## **Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

## **Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du FCP à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le FCP ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la société de gestion.

## **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme

significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre FCP.

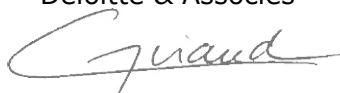
Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre:

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du FCP à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris La Défense, le 6 mai 2020

Le Commissaire aux Comptes

Deloitte & Associés



Sylvain GIRAUD

## BILAN ACTIF AU 31/12/2019 EN EUR

	31/12/2019	31/12/2018
<b>Immobilisations nettes</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Dépôts</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Instruments financiers</b>	<b>77 359 614,88</b>	<b>76 557 564,10</b>
<b>Actions et valeurs assimilées</b>	<b>70 277 660,00</b>	<b>74 301 070,00</b>
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	70 277 660,00	74 301 070,00
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
<b>Obligations et valeurs assimilées</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
<b>Titres de créances</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
<i>Titres de créances négociables</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
<i>Autres titres de créances</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
<b>Organismes de placement collectif</b>	<b>7 081 954,88</b>	<b>2 256 494,10</b>
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	7 081 954,88	2 256 494,10
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE	0,00	0,00
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés	0,00	0,00
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés	0,00	0,00
Autres organismes non européens	0,00	0,00
<b>Opérations temporaires sur titres</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Créances représentatives de titres reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres prêtés	0,00	0,00
Titres empruntés	0,00	0,00
Titres donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
<b>Instruments financiers à terme</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
<b>Autres instruments financiers</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Créances</b>	<b>205 574,00</b>	<b>47 540,00</b>
<b>Opérations de change à terme de devises</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Autres</b>	<b>205 574,00</b>	<b>47 540,00</b>
<b>Comptes financiers</b>	<b>106 873,46</b>	<b>1 143 279,14</b>
<b>Liquidités</b>	<b>106 873,46</b>	<b>1 143 279,14</b>
<b>Total de l'actif</b>	<b>77 672 062,34</b>	<b>77 748 383,24</b>

## BILAN PASSIF AU 31/12/2019 EN EUR

	31/12/2019	31/12/2018
<b>Capitaux propres</b>		
<b>Capital</b>	<b>75 101 656,56</b>	<b>75 217 132,57</b>
<b>Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Report à nouveau (a)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Plus et moins-values nettes de l'exercice (a, b)</b>	<b>1 112 835,62</b>	<b>2 152 326,00</b>
<b>Résultat de l'exercice (a, b)</b>	<b>266 914,03</b>	<b>299 171,56</b>
<b>Total des capitaux propres (= Montant représentatif de l'actif net)</b>	<b>76 481 406,21</b>	<b>77 668 630,13</b>
<b>Instruments financiers</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Opérations de cession sur instruments financiers</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Opérations temporaires sur titres</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Dettes représentatives de titres donnés en pension	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres empruntés	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
<b>Instruments financiers à terme</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
<b>Dettes</b>	<b>1 190 656,13</b>	<b>79 753,11</b>
<b>Opérations de change à terme de devises</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Autres</b>	<b>1 190 656,13</b>	<b>79 753,11</b>
<b>Comptes financiers</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Concours bancaires courants</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Emprunts</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Total du passif</b>	<b>77 672 062,34</b>	<b>77 748 383,24</b>

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

## HORS-BILAN AU 31/12/2019 EN EUR

	31/12/2019	31/12/2018
<b>Opérations de couverture</b>		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		
<b>Autres opérations</b>		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		

## COMPTE DE RÉSULTAT AU 31/12/2019 EN EUR

	31/12/2019	31/12/2018
<b>Produits sur opérations financières</b>		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	0,00	0,00
Produits sur actions et valeurs assimilées	1 199 213,00	1 631 210,16
Produits sur obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Produits sur titres de créances	0,00	423,58
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Produits sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Autres produits financiers	0,00	0,00
<b>Total (1)</b>	<b>1 199 213,00</b>	<b>1 631 633,74</b>
<b>Charges sur opérations financières</b>		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Charges sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Charges sur dettes financières	1 544,97	24 635,65
Autres charges financières	0,00	0,00
<b>Total (2)</b>	<b>1 544,97</b>	<b>24 635,65</b>
<b>Résultat sur opérations financières (1 - 2)</b>	<b>1 197 668,03</b>	<b>1 606 998,09</b>
Autres produits (3)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	925 397,30	1 234 050,25
<b>Résultat net de l'exercice (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)</b>	<b>272 270,73</b>	<b>372 947,84</b>
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	-5 356,70	-73 776,28
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)	0,00	0,00
<b>Résultat (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)</b>	<b>266 914,03</b>	<b>299 171,56</b>



# ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

## 1. REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés .

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en EURO.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

### Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes «différences d'estimation».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

#### **Dépôts :**

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

#### **Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :**

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.

Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

Compte tenu de la situation actuelle des marchés, les valeurs retenues au bilan, évaluées comme indiquées ci-dessus, peuvent s'écarter sensiblement des prix auxquels seraient effectivement réalisées les cessions si une part de ces actifs en portefeuille devait être liquidée.

#### **Actions obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :**

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité de la société de gestion en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

#### **Titres de créances négociables :**

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor)TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France.

### ***OPC détenus :***

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

### ***Opérations temporaires sur titres :***

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

### ***Instruments financiers à terme :***

#### **Instrument financiers terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :**

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

#### **Instrument financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :**

##### ***Les swaps :***

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par la société de gestion (FCP) ou du Conseil d'Administration (SICAV).

##### ***Engagements Hors Bilan :***

Les contrats à terme ferme sont portés pour leur valeur de marché en engagements hors bilan au cours utilisé dans le portefeuille.

Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent.

Les engagements sur contrats d'échange sont présentés à leur valeur nominale, ou en l'absence de valeur nominale pour un montant équivalent.

## **Frais de gestion**

Les frais de gestion sont calculés à chaque valorisation sur l'actif net, déduction faite des OPC du groupe. Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion sont intégralement versés à la société de gestion qui prend en charge l'ensemble des frais de fonctionnement des OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction.

Le taux appliqué sur la base de l'actif net hors OPC sur la part C1 est de 1,25 % TTC maximum et sur la part C2 de 2% TTC maximum.

Les frais de gestion variables sont calculés selon la méthode suivante :

La commission de surperformance est basée sur la comparaison entre la performance du FCP et celle de l'indicateur de référence défini ci-après, sur l'exercice comptable.

L'indicateur de référence est égal à l'indice CAC Mid & Small calculé quotidiennement, dividendes réinvestis et en cours de clôture, et publié par Euronext. La performance du FCP est calculée en fonction de l'évolution de la valeur liquidative. Cette dernière inclut la capitalisation des revenus encaissés par le FCP.

- Si la performance du FCP est positive et supérieure à celle de l'indice de référence défini ci-dessus, la part

variable des frais de gestion représentera 20% de la différence entre la performance du FCP et celle de l'indice de référence.

- Si la performance du FCP est négative ou inférieure à celle de l'indice de référence défini précédemment, la part variable des frais de gestion sera nulle.

- Si en cours d'exercice, la performance du FCP, depuis le début de l'exercice, est positive et supérieure à celle de l'indice de référence calculée sur la même période, cette surperformance fera l'objet d'une provision au titre des frais de gestion variables lors du calcul de la valeur liquidative.

Dans le cas d'une sous-performance du FCP par rapport à celle de l'indice de référence entre deux valeurs liquidatives, toute provision passée précédemment sera réajustée par une reprise sur provision. Les reprises sur provision sont plafonnées à hauteur des dotations antérieures.

Cette part variable ne sera définitivement perçue à la clôture de l'exercice comptable que si, sur l'exercice, la performance du FCP est positive et supérieure à celle de l'indice de référence. Cette commission de surperformance sera directement imputée au compte de résultat du FCP.

## **Affectation des sommes distribuables**

### **Définition des sommes distribuables :**

Les sommes distribuables sont constituées par :

#### **Le résultat :**

Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, primes et lots, dividendes, jetons de présence et tous autres produits relatifs aux titres constituant le portefeuille, majorés du produit des sommes momentanément disponibles et diminué du montant des frais de gestion et de la charge des emprunts.

Il est augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

#### **Les Plus et Moins-values :**

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

### **Modalités d'affectation des sommes distribuables :**

<b>Sommes Distribuables</b>	<b>Parts C1 et C2</b>
Affectation du résultat net	Capitalisation
Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées	Capitalisation

## 2. EVOLUTION DE L'ACTIF NET AU 31/12/2019 EN EUR

	31/12/2019	31/12/2018
<b>Actif net en début d'exercice</b>	<b>77 668 630,13</b>	<b>121 713 428,75</b>
Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'OPC)	11 552 799,57	18 253 105,21
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-27 493 218,41	-34 830 803,24
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	6 018 424,93	11 677 678,92
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-4 170 275,51	-7 146 158,55
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Frais de transactions	-709 400,30	-1 253 528,51
Différences de change	0,00	0,00
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	13 342 175,07	-31 118 040,29
Différence d'estimation exercice N	13 267 596,75	-74 578,32
Différence d'estimation exercice N-1	74 578,32	-31 043 461,97
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	0,00	0,00
Différence d'estimation exercice N	0,00	0,00
Différence d'estimation exercice N-1	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	0,00	0,00
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	272 270,73	372 947,84
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	0,00
Autres éléments	0,00	0,00
<b>Actif net en fin d'exercice</b>	<b>76 481 406,21</b>	<b>77 668 630,13</b>

### 3. COMPLEMENTS D'INFORMATION

#### 3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ECONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
<b>Actif</b>		
Obligations et valeurs assimilées		
<b>TOTAL Obligations et valeurs assimilées</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Titres de créances		
<b>TOTAL Titres de créances</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Passif</b>		
Opérations de cession sur instruments financiers		
<b>TOTAL Opérations de cession sur instruments financiers</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Hors-bilan</b>		
Opérations de couverture		
<b>TOTAL Opérations de couverture</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Autres opérations		
<b>TOTAL Autres opérations</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

### 3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
<b>Actif</b>								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	106 873,46	0,14
<b>Passif</b>								
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Hors-bilan</b>								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

### 3.3. VENTILATION PAR MATURITE RESIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS BILAN

	< 3 mois	%	]3 mois - 1 an]	%	]1 - 3 ans]	%	]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
<b>Actif</b>										
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	106 873,46	0,14	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Passif</b>										
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Hors-bilan</b>										
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

### 3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'EVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS BILAN

							Autres devises	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
<b>Actif</b>								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
OPC	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Passif</b>								
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Hors-bilan</b>								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

### 3.5. CRÉANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

	31/12/2019
<b>Créances</b>	
Ventes à règlement différé	205 574,00
<b>Total des créances</b>	<b>205 574,00</b>
<b>Dettes</b>	
Achats à règlement différé	1 113 872,07
Frais de gestion	76 784,06
<b>Total des dettes</b>	<b>1 190 656,13</b>

### 3.6. CAPITAUX PROPRES

#### 3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En parts	En montant
<b>PALATINE France MIDCAP C</b>		
Parts souscrites durant l'exercice	4 841,938	11 552 799,57
Parts rachetées durant l'exercice	-11 707,852	-27 493 218,41
Solde net des souscriptions/rachats	-6 865,914	-15 940 418,84

#### 3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
Total des commissions acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00

### 3.7.FRAIS DE GESTION

	31/12/2019
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	925 397,30
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,21
Frais de gestion variables	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00



### **3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNES**

#### **3.8.1. Garanties reçues par l'OPC :**

**Néant**

#### **3.8.2. Autres engagements reçus et/ou donnés :**

**Néant**

### 3.9. AUTRES INFORMATIONS

#### 3.9.1. Valeur actuelle des titres faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	31/12/2019
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

#### 3.9.2. Valeur actuelle des titres constitutifs de dépôts de garantie

	31/12/2019
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan	0,00

#### 3.9.3. Instruments financiers du groupe détenus en portefeuille

	Code Isin	Libellés	31/12/2019
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			7 081 954,88
	FR0010611335	PALATINE MOMA I FCP	7 081 954,88
Instruments financiers à terme			0,00

### 3.10. TABLEAU D'AFFECTION DES SOMMES DISTRIBUABLES

**Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat**

	31/12/2019	31/12/2018
<b>Sommes restant à affecter</b>		
Report à nouveau	0,00	0,00
Résultat	266 914,03	299 171,56
<b>Total</b>	<b>266 914,03</b>	<b>299 171,56</b>

	31/12/2019	31/12/2018
<b>PALATINE France MIDCAP C</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	266 914,03	0,00
<b>Total</b>	<b>266 914,03</b>	<b>0,00</b>

**Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes**

	31/12/2019	31/12/2018
<b>Sommes restant à affecter</b>		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice	1 112 835,62	2 152 326,00
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
<b>Total</b>	<b>1 112 835,62</b>	<b>2 152 326,00</b>

	31/12/2019	31/12/2018
<b>PALATINE France MIDCAP C</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	1 112 835,62	2 152 326,00
<b>Total</b>	<b>1 112 835,62</b>	<b>2 152 326,00</b>

**3.11. TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS  
CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS  
EXERCICES**

	31/12/2015	30/12/2016	29/12/2017	31/12/2018	31/12/2019
<b>Actif net Global en EUR</b>	<b>102 361 355,88</b>	<b>99 561 330,74</b>	<b>121 713 428,75</b>	<b>77 668 630,13</b>	<b>76 481 406,21</b>
<b>PALATINE France MIDCAP</b>					
Actif net en EUR	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Nombre de titres	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000
Valeur liquidative unitaire en EUR	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Capitalisation unitaire en EUR sur résultat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>PALATINE France MIDCAP C</b>					
Actif net en EUR	102 361 355,88	99 561 330,74	121 713 428,75	77 668 630,13	76 481 406,21
Nombre de titres	46 550,579	42 280,081	42 880,271	36 601,827	29 735,913
Valeur liquidative unitaire en EUR	2 198,92	2 354,80	2 838,44	2 121,98	2 572,02
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes en EUR	358,36	114,49	377,72	58,80	37,42
Capitalisation unitaire en EUR sur résultat	-11,87	4,09	-0,07	8,17	8,97

### 3.12. INVENTAIRE EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
<b>Actions et valeurs assimilées</b>				
<b>Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé</b>				
<b>FRANCE</b>				
AEROPORTS DE PARIS	EUR	25 500	4 490 550,00	5,87
ALD SA	EUR	70 000	968 800,00	1,27
ALTEN	EUR	18 000	2 025 000,00	2,65
AUBAY	EUR	25 000	836 250,00	1,09
BASTIDE LE CONFORT MEDICAL	EUR	23 000	867 100,00	1,13
BENETEAU	EUR	215 000	2 328 450,00	3,04
BIOMERIEUX	EUR	33 000	2 618 550,00	3,42
BOLLORE ACT	EUR	600 000	2 334 000,00	3,05
BONDUELLE SA	EUR	70 000	1 631 000,00	2,13
DEVOTEAM SA	EUR	14 500	1 370 250,00	1,79
ELIS	EUR	120 000	2 220 000,00	2,90
EUROPCAR MOBILITY GROUP SA	EUR	275 000	1 191 850,00	1,56
GAZTRANSPORT ET TECHNIGA-W/I	EUR	47 000	4 013 800,00	5,25
HEXAOM SA	EUR	33 000	1 214 400,00	1,59
IMERYS EX IMETAL	EUR	27 000	1 017 360,00	1,33
IPSEN	EUR	24 000	1 896 000,00	2,48
JC DECAUX SA	EUR	44 000	1 209 120,00	1,58
KORIAN SA	EUR	89 000	3 730 880,00	4,88
LDC SA	EUR	21 000	2 194 500,00	2,87
LISI EX GFI INDUSTRIES SA	EUR	47 000	1 412 350,00	1,85
MANITOU BF	EUR	45 000	965 250,00	1,26
MERSEN	EUR	53 000	1 809 950,00	2,37
ORPEA	EUR	45 000	5 143 500,00	6,74
RUBIS	EUR	73 000	3 996 750,00	5,23
SEB	EUR	19 000	2 515 600,00	3,29
SOITEC SA	EUR	15 000	1 405 500,00	1,84
SOPRA STERIA	EUR	15 000	2 152 500,00	2,81
TRIGANO SA	EUR	10 000	941 000,00	1,23
VIRBAC SA	EUR	15 500	3 665 750,00	4,79
WAVESTONE	EUR	118 000	3 068 000,00	4,01
WORLDLINE SA	EUR	29 000	1 831 350,00	2,39
<b>TOTAL FRANCE</b>			<b>67 065 360,00</b>	<b>87,69</b>

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
<b>LUXEMBOURG</b>				
EUROFINS SCIENTIFIC	EUR	6 500	3 212 300,00	4,20
<b>TOTAL LUXEMBOURG</b>			<b>3 212 300,00</b>	<b>4,20</b>
<b>TOTAL Actions &amp; val. ass. ng. sur marchés régl. ou ass.</b>			<b>70 277 660,00</b>	<b>91,89</b>
<b>TOTAL Actions et valeurs assimilées</b>			<b>70 277 660,00</b>	<b>91,89</b>
<b>Organismes de placement collectif</b>				
<b>OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays</b>				
<b>FRANCE</b>				
PALATINE MOMA I FCP	EUR	220	7 081 954,88	9,26
<b>TOTAL FRANCE</b>			<b>7 081 954,88</b>	<b>9,26</b>
<b>TOTAL OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays</b>			<b>7 081 954,88</b>	<b>9,26</b>
<b>TOTAL Organismes de placement collectif</b>			<b>7 081 954,88</b>	<b>9,26</b>
<b>Créances</b>			<b>205 574,00</b>	<b>0,27</b>
<b>Dettes</b>			<b>-1 190 656,13</b>	<b>-1,56</b>
<b>Comptes financiers</b>			<b>106 873,46</b>	<b>0,14</b>
<b>Actif net</b>			<b>76 481 406,21</b>	<b>100,00</b>

<b>PALATINE France MIDCAP C</b>	<b>EUR</b>	<b>29 735,913</b>	<b>2 572,02</b>
---------------------------------	------------	-------------------	-----------------